

## McKinsey recale la proposition de prix de gros pour l'accès au câble

Une étude de McKinsey commandée par la SRIW critique les propositions de prix de gros du CSA pour l'accès au câble. Selon les documents dont nous avons eu connaissance, les experts estiment qu'elles conduiront à une restriction des investissements pour connecter tous les ménages wallons à l'Internet haut débit par le câble. En clair, 90.000 ménages ne pourront pas bénéficier de cette technologie. Or c'est l'une des principales ambitions du futur plan

numérique wallon. Les nouveaux tarifs garantissent au nouvel entrant, Mobistar, une réduction des prix pouvant aller jusqu'à 50% et un rabais supplémentaire sur une période de trois ans. D'après une étude réalisée par EY pour Mobistar, l'opérateur devrait investir 600 millions dans le câble d'ici 2020 et créer 223 emplois en son sein, 40 chez les câblo-opérateurs et 122 chez les électriciens.

## «Le CSA ne peut pas dire oui, puis non»

**Chez Mobistar, l'heure n'est plus à la patience dans le dossier du câble. Jean-Marc Harion, CEO du groupe, fustige le retard pris par les régulateurs et les pratiques de la concurrence.**

**YOUNES AL BOUCHOUARI**

**Jeudi dernier, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a reporté une nouvelle fois sa décision sur l'ouverture du câble. Pensez-vous qu'il parviendra à se prononcer?**

Je l'espère. Je pense que nous avons atteint les limites du ridicule. Que des questions soient encore posées à cette étape du processus est tout de même une énorme anomalie. Cela fait 4 ans que le dossier est étudié, et 6 mois que ce même CSA a approuvé ces propositions de prix de gros sur la base d'un travail auquel il a participé! À moins que ces propositions n'aient beaucoup bougé depuis, je ne comprends pas ces retards.

**On a beaucoup parlé de lobbying politique dans ce dossier: comment vous positionnez-vous? C'est inacceptable, l'indépendance des ré-**

gulateurs est fondamentale. Le politique n'a pas à s'immiscer dans ces questions, surtout quand le régulateur fait bien son boulot. Après, j'ai lu des déclarations, du CEO de Voo notamment, qui accumulent les contre-vérités au sujet de la régulation. Et si c'est ce type de message qui est relayé auprès des politiques, forcément, cela peut générer des questions. Ce serait toutefois une gifle à la démocratie si, pour protéger les intérêts d'une entreprise monopolistique, sans tutelle mais armée de fonds publics, on prenait des décisions au détriment des consommateurs. Je n'imagine pas que l'on nous empêche d'investir, de créer des emplois, de dynamiser le plan numérique wallon.

**Vous vous êtes également adressé aux politiques?**

Oui, surtout pour bien faire comprendre que l'ouverture du câble est une excellente chose, plus encore en Wallonie qu'ailleurs en Belgique. Le manque de concurrence pénalise la création de valeurs, d'emplois, les consommateurs... Quant à l'étude d'E&Y (lire ci-dessus), nous n'avons

pas prévu de la diffuser. Mais lorsque l'on a appris que d'autres documents étaient transmis au régulateur en dehors de la période de consultation, pour ralentir la procédure, nous n'avons plus hésité.

**Les opposants au projet affirment que les prix proposés rendront insoutenable les investissements en Wallonie...**

C'est un argument qui ne tient pas debout, la régulation va amener plus de clients vers le câble! Les parts de marché que nous capterons, que ce soit du côté de Proximus ou auprès de nouveaux clients, généreront des revenus neufs et récurrents (entre 17 et 21 euros net, par ligne) pour Voo. Nous n'allons pas grever leur capacité d'investissement. Ils doivent aussi faire des choix: ils dépendent plus en marketing que les autres opérateurs réunis, or en tant qu'entreprise, il faut parfois songer à des réallocations de ressources. Surtout, nous l'avons déjà dit, nous sommes prêts à réfléchir à des projets de coinvestissements avec Voo pour améliorer la couverture de la Région.